



Communiqué de Presse  
À Paris, le 21 novembre 2022

## ***Accessibilité numérique*** **Pour la Fédération des Aveugles de France, le Gouvernement manque de courage et d'ambition politique !**

À la suite des déclarations du ministre de la Fonction Publique, Stanislas Guerini, concernant le report de date pour l'accessibilité, pour les personnes handicapées, des démarches administratives en ligne, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France dénonce le mépris du Gouvernement.

Initialement prévue en 2012, l'accessibilité numérique de l'ensemble des sites publics avait été reportée une première fois en 2020 et se voit de nouveau décalée en 2027. Pour le Président de la Fédération des Aveugles de France, Bruno Gendron « *Il n'y a aucun courage et ambition politique, le Gouvernement laisse une partie des citoyens de côté* ».

Pour Fernando Pinto Da Silva, expert accessibilité numérique à la Fédération « *j'ai l'impression de quémander mon droit à être citoyen* ».

Dans les faits, d'ici 2027, les handicapés visuels ne pourront pas exercer pleinement leur citoyenneté ; ils ne pourront par exemple pas accéder au site des impôts pour payer leurs cotisations et taxes, ils ne pourront pas profiter de « Mon espace santé » et encore moins participer au Conseil National de la Refondation, si cher au Président de la République, dont les sites ne sont qu'en conformité partielle.

La Fédération déplore un manque de formation des agents pour la mise en place de l'accessibilité numérique. Un budget doit y être consacré afin que les aveugles ne soient pas considérés comme des « sous-citoyens ».

Fidèle à sa devise « la citoyenneté, ça nous regarde ! » le président de la Fédération vient d'adresser un courrier au Président de la République pour l'alerter sur cette injustice et au ministre de la Fonction Publique pour le renvoyer face à ses responsabilités.

Contact presse :

[aveugles\\_de\\_france@ad-convergence.com](mailto:aveugles_de_france@ad-convergence.com)

Shahina Akbaraly / 06 50 82 55 02  
Dominique Dardel / 06 11 04 40 39



### À propos de la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France :

Créée en 1917 et reconnue d'utilité publique le 27 août 1921, la Fédération des Aveugles et Amblyopes de France rassemble des militants, usagers, professionnels et bénévoles engagés pour une plus grande inclusion sociale et économique des personnes déficientes visuelles.

Présidée par Bruno Gendron, la Fédération représente un partenaire de premier plan des pouvoirs publics et des élus locaux. Elle est présente dans les régions de métropole et d'Outre-Mer, au travers de ses associations membres qui sont au service de plus de 10 000 adhérents et bénéficiaires.

La Fédération des Aveugles et Amblyopes de France agit au quotidien afin de permettre une citoyenneté pleine et entière à toutes les personnes aveugles et malvoyantes, en France comme à l'étranger.